

### Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT  
03 26 48 42 28

### Objectifs de la formation

S'approprier la réglementation sur le travail en hauteur. Utiliser, entretenir et vérifier ses EPI antichute

### Durée

1 jour  
7 heures

### Public

Tous ceux qui travaillent en hauteur

### Prérequis

Le participant devra être équipé de son casque (avec jugulaire), ses chaussures de sécurité, gants et ses EPI antichute.

### Effectif

Minimum 6 participants  
Maximum 12 participants

### Formateur

Formateur qualifié en Sécurité

### Cadre législatif :

Obligation de formation à l'utilisation des EPI ANTICHUTE : article R4323-106 et article R4323-104

### Suivi et évaluation

Un test d'évaluation des compétences acquises sera réalisé à l'issue de la journée. Avec l'attestation de compétence, l'employeur délivre l'autorisation d'utilisation des EPI antichute adaptée aux conditions de travail de l'entreprise.

Attestation de fin formation

### Contenu pédagogique

#### Théorie

- ◆ Le travail en hauteur : réglementation
- ◆ Les différents types de harnais
- ◆ Les obligations de contrôle et de suivi

#### Pratique

- ◆ Définir sa catégorie d'EPI antichute
- ◆ Mettre en place des ancrages
- ◆ Se déplacer avec des harnais, longes, bloqueurs et lignes de vie
- ◆ Réaliser des opérations de contrôle des EPI